

21^{èmes} rencontres archéologiques d'Eure & Loir

6 octobre 2012 / Saint-Piat

PROGRAMME

13h30 - RV aux dolmens de Changé à Saint-Piat

Visite du site mégalithique et du Camp de César

16h - Salle des fêtes de Saint-Piat : Communications sur l'actualité archéologique en Eure-et-Loir

- Prospection-inventaire dans la boucle de l'Eure, premiers résultats, par Rémi Turret
- ADN pulpaire au dolmen de la Pierre Fritte, par Dominique Jagu (CEDSN)
- "Les Fiches de Flotville" à Sours, habitats néolithique, protohistorique et voie romaine, par Tony Hamon (INRAP)
- "La Mare de Saules" à Allonnes, lieux d'inhumations, habitats et lieu de culte du Moyen-Âge à l'époque moderne, par François Capron (INRAP)
- Une nécropole d'époque césarienne et augustéenne précoce à Chartres : le site dit "du Cinéma", par Séverine Fissette (Ville de Chartres)
- Nouvelles informations sur trois *fana* de la vallée de l'Eure, par Marielle Délémont (INRAP Tours), Michel Douard (Archéo 27), Fabienne Dugast (CNRS) et Ingrid Renault (ArchHanGe)

18h - Pot offert par la Municipalité de Saint-Piat suivi de la découverte du sarcophage de l'Eglise

PROSPECTION INVENTAIRE DANS LA BOUCLE DE L'EURE, PREMIERS RESULTATS

Résumé de communication - Journée archéologique du C.A.E.L. - Saint-Piat - 06 octobre 2012

Par Rémi Turret

Le projet de prospection inventaire porte sur la boucle de l'Eure, au sud de Chartres soit un territoire de 25 km² et vise à étudier l'occupation du sol au cours du temps en particulier pour la période gallo-romaine. Il poursuit sur un autre territoire des travaux similaires menés dans les années 90 dans le secteur d'Amilly. Ce projet a débuté il y a 3 ans et prend la forme de prospections pédestres réalisées durant la période automnale et hivernale et développées principalement de manière individuelle. Ce projet, autorisé par l'Etat au titre des prospections inventaires et bénéficie du soutien sur Service archéologique du Conseil général notamment pour l'identification des mobiliers mis au jour et d'Alain Lelong, archéologue prospecteur travaillant sur le sud du département pour la mise en œuvre et la méthodologie appliquée aux prospections pédestres et aériennes.

Un territoire à double visage

Le cadre naturel du territoire étudié présente 2 types de paysages bien distincts : d'un côté, la vallée de l'Eure dont la plaine alluviale est occupée par les prairies et zones boisées; de l'autre, le plateau limoneux correspondant aujourd'hui à un paysage de champs ouverts, recoupé par quelques petites vallées dont certaines aujourd'hui sèches. Une étude archéogéographique montre que le réseau viaire et le parcellaire s'organisent selon deux contraintes fortes : L'Eure qui délimite le territoire à l'est et au sud, formant une barrière naturelle franchie uniquement au niveau de quelques points de passage; et la proximité immédiate de Chartres qui induit une disposition en éventail des grandes voies de communication.

Les objectifs de la prospection pédestre

La prospection pédestre a été développée selon 3 axes :

- ⇒ Vérification au sol d'indices de sites repérés en prospection aérienne¹ ou recueillis après enquêtes auprès des cultivateurs.
- ⇒ Prospection à l'aveugle de terres en labours à la recherche d'éventuelles concentrations de mobilier.
- ⇒ Prospection intensive avec ramassage systématique du mobilier sur une fenêtre "hors-site" avec pour objectif, de déterminer le "bruit de fond" donné par la distribution du mobilier essentiellement céramique, souvent interprété comme résultant d'épandages.

Premiers résultats concernant l'habitat antique.

Au cours de cette opération, 6 sites d'habitat antique, dont deux inédits, ont pu être prospectés dans des conditions satisfaisantes. Ces sites sont distants les uns des autres d'une distance égale ou supérieure à 800m, ils occupent tous une position caractéristique en limite des plateaux et à proximité de la vallée de l'Eure ou, plus fréquemment, de petites vallées affluentes. L'hypothèse d'une organisation raisonnée et régulière de l'implantation selon un quadrillage reprenant les axes majeurs d'*Autricum* a été testée. Malgré les réserves liées au faible nombre de sites, elle ne peut être exclue.

Parmi les 6 sites, 3 correspondent à des habitats de type *villa* dont la morphologie a pu être révélée par photographie aérienne (voir figure 2).

- ⇒ La *villa* Fontenay 1² présente un plan caractéristique d'une villa sur cour rectangulaire, avec une tour porche centrale. Les bâtiments s'organisent à l'arrière d'un portique encadré par deux bâtiments d'angle. Un bâtiment isolé pourrait correspondre à une annexe agraire. Au sol, les éléments de construction présents sont des rognons de silex et des fragments de tuiles (*imbrices* et *tegulae*)

¹ Je tiens à remercier A.Lelong pour m'avoir communiqué ces clichés concernant la zone étudiée et m'avoir initié à la prospection aérienne.

² La localisation précise des sites n'est pas communiquée ici pour faciliter leur protection.

- ⇒ La *villa* Fontenay 2, plus vaste, s'organise également autour d'une cour, les bâtiments adoptant un plan en U avec une galerie au nord, plusieurs pièces à l'Ouest et ce qui semble être un espace balnéaire au sud. Deux annexes à fonction probablement agricole, sont présentes à proximité. Aux rognons de silex et aux fragments de tuiles, viennent s'ajouter la présence de moellons calcaires taillés en petit appareil, signe d'un établissement aux constructions soignées.
- ⇒ La *villa* Ver 1, connue par des fouilles du XIX^{ème} siècle, présente un plan complexe, les bâtiments entourant complètement la cour carrée, un balnéaire est situé au sud-est. Un bâtiment rectangulaire situé au sud de la *villa* pourrait correspondre à la *pars rustica*. Les éléments de construction traduisent un soin particulier apporté à l'édifice : petit appareil calcaire, plaquettes de différents marbres, enduit peint, mosaïque.

Le mobilier céramique collecté sur ces 3 sites de villa présente des caractéristiques communes³ :

- ⇒ Une diversité importante des formes comme des productions⁴, associant céramique commune locale et importations (*terra nigra* du Centre ou champenoise, sigillée sud-gauloise ou du centre de la Gaule, sigillée d'Argonne...).
- ⇒ Une absence de mobilier céramique antérieur à l'époque augustéenne, les plus anciennes formes appartenant à des productions se développant à Chartres au plus tôt à l'époque d'Auguste ou plus largement dans la première moitié du I^{er} siècle (Céramique commune noire à pâte rouge, céramique brune du Val-de-Loire, *terra nigra* du Centre ou champenoise, *terra rubra* de Champagne, sigillée sud-gauloise).
- ⇒ Une forte proportion de céramique commune locale sombre ou claire.
- ⇒ Une abondance de productions du Bas-Empire: commune sombre locale à pâte grise et paroi épaisse, sigillée d'Argonne et, pour les deux sites de Fontenay-sur-Eure, céramique granuleuse.
- ⇒ Une absence ou une représentation peu significative de céramique du Haut Moyen-Age.

Les 3 autres sites prospectés sont plus difficiles à caractériser. L'un d'entre eux, photographié par Hervé Sellès en 1990 sur la commune de Fontenay-sur-Eure, a été interprété comme un possible fanum accompagné de deux bâtiments ; les deux autres, inédits, n'ont révélé aucune substruction en prospection aérienne ; la diversité des formes céramiques qui leur sont associées plaide pour un statut d'habitat (petites fermes antiques?). Seul un d'entre-eux (Fontenay 3) présente une continuité de l'occupation de la fin de la période gauloise à la période gallo-romaine ; les autres semblant créés à l'époque augustéenne ou dans la première moitié du premier siècle après J.C.. L'occupation semble perdurer sur ses sites au Bas-Empire même si les formes et productions de cette période sont plus rares que sur les *villae* avérées.

La prospection hors-site

Cette prospection menée sur deux emprises de 20 et 4,5 ha situées sur le plateau céréalière près du hameau de Chaunay, a permis de mettre en évidence quelques grandes lignes du mobilier hors site (voir figure 4) :

- ⇒ Présence abondante de terre cuite architecturale de période moderne ou contemporaine (carreaux et tuiles plates)
- ⇒ Présence significative de céramique moderne et contemporaine mais également médiévale (principalement production à pâte rouge de type "Dourdan"). Cette présence étant accrue dans la fenêtre la plus proche du hameau de Chaunay, sur des terres présentant un amendement préférentiel ("ouches").
- ⇒ Présence exceptionnelle de céramique ou de tuiles gallo-romaines et absence de céramique du Haut Moyen-Age.
- ⇒ Présence diffuse de mobilier lithique du Néolithique.

³ Son identification a été réalisée par Hervé Sellès.

⁴ Le terme de production désigne une qualité particulière de céramique employant une matière première définie. Elle renvoie à un ou plusieurs ateliers produisant des céramiques de même qualité avec une matière première identique.

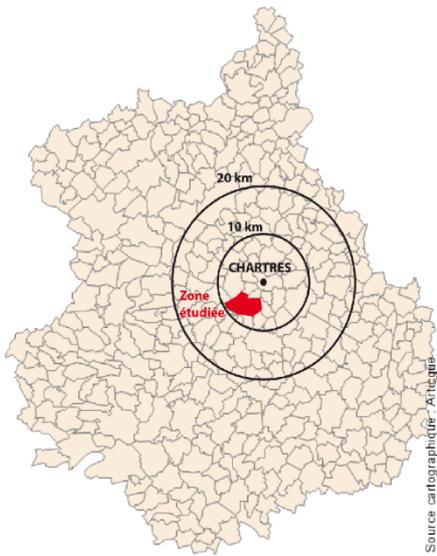


Figure 1 : Situation de la zone d'étude sur la carte du département d'Eure-et-Loir

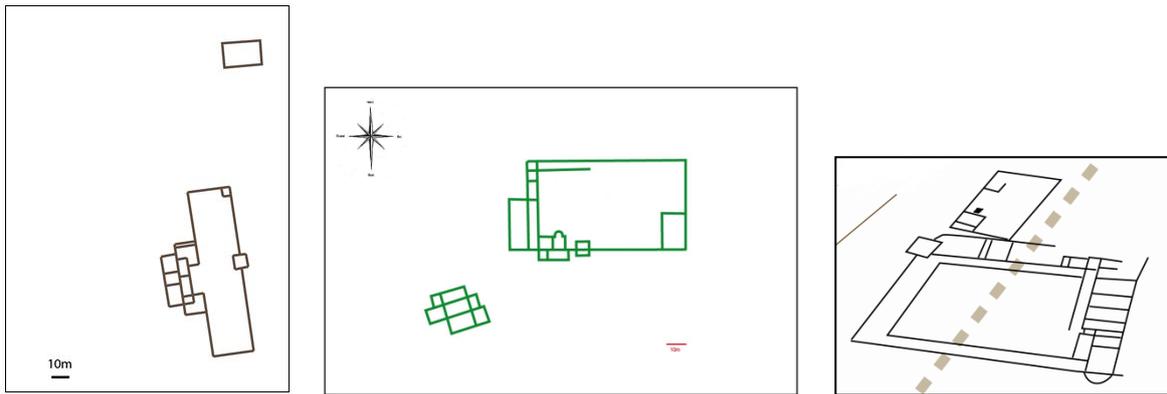


Figure 2 : Plans des villae prospectées dans la boucle de l'Eure. De gauche à droite : Fontenay 1 (redressement A. Lelong), Fontenay 2 (redressement R. Tourret) et Ver 1 (Image non redressée d'après cliché R. Tourret)

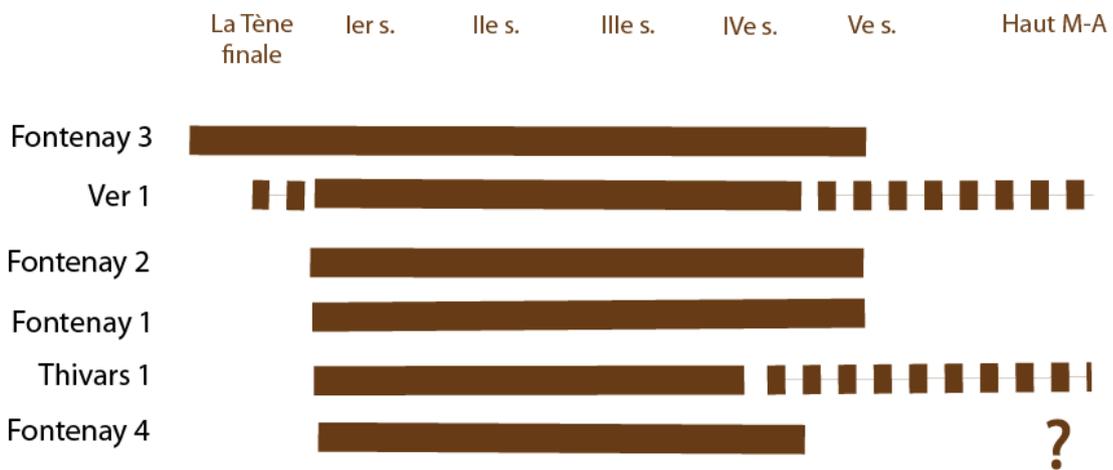


Figure 3 : Période d'occupation des sites prospectés d'après la datation du mobilier céramique collecté en surface.

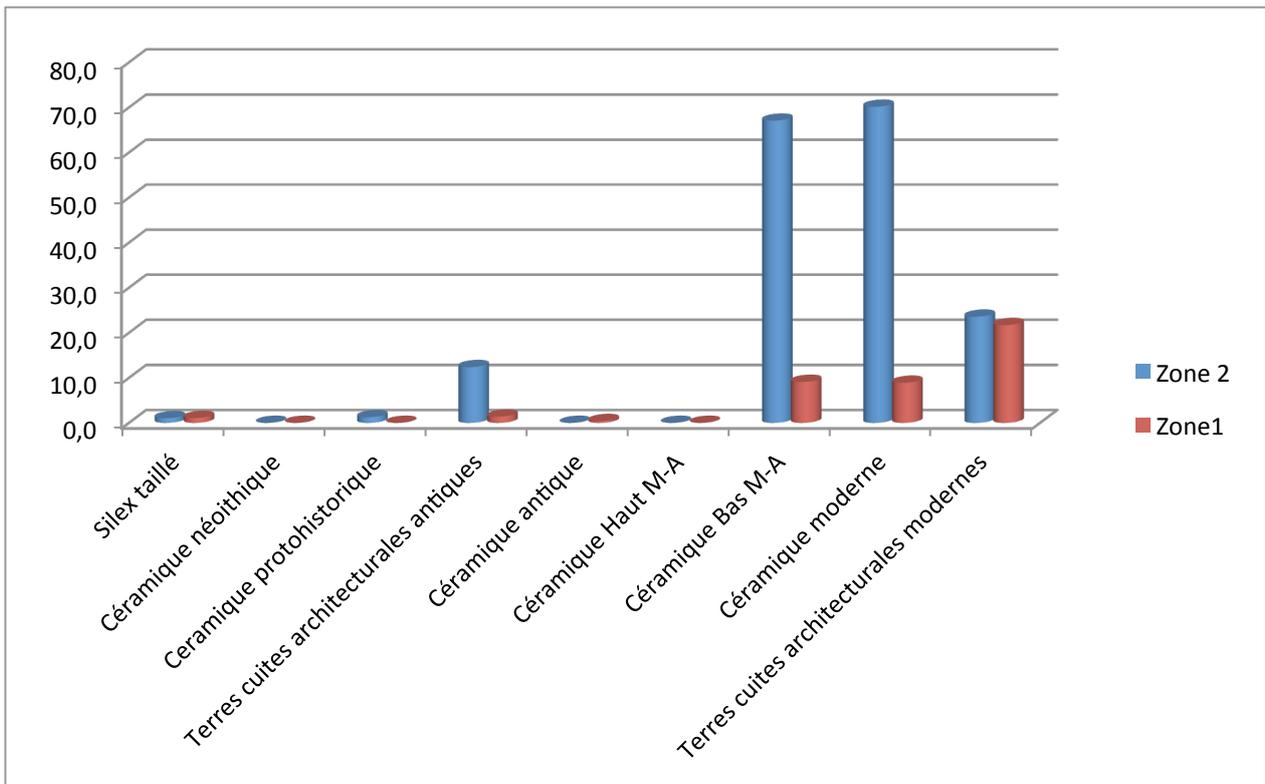
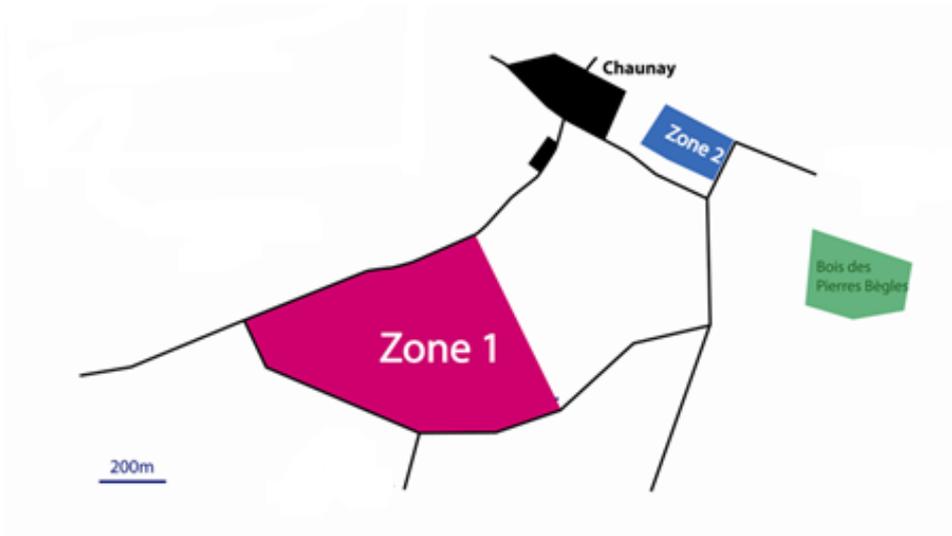


Figure 4 : Prospection systématique hors site autour du hameau de Chaunay (Fontenay-sur-Eure). Situation des emprises de la prospection et densité du mobilier collecté (en fragment/ha)

ADN pulpaire au dolmen de la Pierre Fritte à Yermenonville (Eure-et-Loir)

Par Dominique JAGU (CEDSN)

Début 2011, nous avons été contacté par le laboratoire de Médecine légale de Strasbourg qui connaissait à la fois nos fouilles sur le dolmen de la Pierre Fritte à Yermenonville et ma profession dans le « civil » (chirurgien-dentiste).

Les chercheurs (Marie Lacan, Christine Keyser, Bertrand Ludes) souhaitaient obtenir des vestiges dentaires anciens en vue de :

- évaluer l'état de préservation de l'ADN
- déterminer le sexe des individus
- déterminer l'existence d'éventuels liens de parenté
- étudier différents marqueurs génétiques permettant de déterminer l'origine biogéographique de ces individus.

Nous avons donc sélectionné 3 fragments de maxillaires de 3 individus différents qui possédaient des dents sur leurs arcades. Ces ossements provenaient de la fosse dite « ossuaire » et datés par Tandétron (Labo Poznan en Pologne) de 2880 à 2570 ans avant JC.

Dans la procédure il fallait choisir des dents matures, c'est-à-dire des dents dont les racines étaient complètement formées, donc des dents d'adultes.

Il fallait également prélever ces dents dans des conditions de stérilité. Mais ces vestiges avaient été fouillés depuis quelques années, prélevés à la main, nettoyés et marqués, donc manipulés.

3 molaires ont été extraites de leurs alvéoles : une 2° molaire supérieure gauche, une 1° molaire inférieure gauche, et une 2° molaire inférieure gauche.

Les 3 dents ont été entièrement cryobroyées pour analyse et 2 prélèvements effectués pour chaque dent.

Résultats : De l'ADN mitochondrial endogène semblait bien préservé dans deux dents sur trois. Des analyses complémentaires ont donc été réalisées portant sur l'ADN nucléaire pour établir le profil génétique autosomal (ou empreinte génétique) pour déterminer le sexe et éventuellement le lien de parenté entre les 2 sujets (de type père/fils ou frères). Ont été étudiés des marqueurs du chromosome Y, ce qui permet d'obtenir des informations sur l'origine paternelle des sujets étudiés.

Les profils génétiques ont permis d'identifier que les 2 individus représentés par la molaire supérieure et la molaire inférieure gauche étaient des hommes qui appartenaient, même s'ils n'étaient pas proches parents, à une même lignée génétique masculine.

Il est apparu également que ces sujets appartiennent à des haplogroupes anciens déjà présents sur le territoire européen dès la fin du paléolithique.

Conclusion : Les échantillons provenant du dolmen de la Pierre Fritte semblent contenir de l'ADN endogène relativement bien conservé, qui, nous rappelons, ont près de 5 000 ans.

Ils permettent d'obtenir des informations sur les données anthropologiques, mais aussi un début d'interprétation sur le recrutement funéraire mis en œuvre dans ce dolmen.

“LES FRICHES DE FLOTILLE” À SOURS, HABITATS NÉOLITHIQUE, PROTOHISTORIQUE ET VOIE ROMAINE

PAR TONY HAMON (INRAP)

La fouille archéologique est localisée sur la commune de Sours au lieu dit "le haut de flotville". C'est un gisement découvert sur le plateau de Beauce, à l'interfluve entre le bassin de la Seine et celui de la Loire. Des conditions particulières ont permis de conserver ce site marqué par deux thalwegs et une importante série de colluvions anciennes. Il est situé sur le projet de déviation de la RN 154 entre Allonnes et Prunay-le-Gillon qui représente une superficie de 50 hectares, sur un tracé linéaire de 8,5 km pour une largeur de 50 m. L'emprise du diagnostic réalisé à Sours en 2010, sous la direction de Marie France Creusillet couvrait une superficie d'1,5 hectare. Celle de la fouille était d'1,2 hectare. Le site avait été repéré comme étant stratifié lors du diagnostic.

Des indices du Paléolithique moyen et du paléolithique supérieur ont été repérés sur le site. Découverts en position remaniée, ce sont des indices d'une fréquentation ancienne de ce secteur de Beauce éloigné de tout axe fluvial important ou secondaire.

Une armature Mésolithique ancienne a été découverte en limite occidentale de l'emprise. C'est un indice isolé d'occupation, le seul reconnu sur l'ensemble de l'emprise.

L'occupation sédentaire la plus ancienne du site est attribuable à la fin de la période du Néolithique ancien dite VSG (Villeneuve-Saint-Germain). À la fouille, les indices matériels sont disséminés dans un couloir d'une quarantaine de mètres de longueur, pour une dizaine de mètres de largeur. Il est possible que l'essentiel de l'occupation soit représentée en dehors de l'emprise, sur des terrasses de ruisseaux situées à 2 km à l'est et à l'ouest du site. L'emprise serait dans ce cas fréquentée plus sporadiquement (culture, passage, funéraire ?). Ceci permettrait de trouver une explication moins classique à l'absence d'habitat découvert sur le site. En effet, en acceptant que les structures sont illisibles, il reste le mobilier qui lui est particulièrement typique. Or ce dernier est très rare. En revanche, l'os lui ne se conserve pas et lors de la phase diagnostic, les témoignages de trois vases bien conservés ont été découverts pratiquement au centre de la fouille et rien n'a été trouvé autour pour cette période.

Au Néolithique moyen II, le gisement semble là encore très peu fréquenté. Les rares indices d'occupation sont concentrés dans un cercle de moins de 200 m² dans le secteur de découverte des indices de la fin du Néolithique ancien. Là encore une utilisation funéraire du site pour cette période n'est pas exclue.

L'essentiel de l'occupation du site est attribué au Néolithique récent. Elle occupe l'ensemble de l'emprise. Il s'agit probablement d'un Néolithique récent I et II du type Le Montet. Cette occupation, à caractère domestique, a révélé la présence d'au moins trois bâtiments orientés sud-ouest-nord-est d'une dizaine de mètres de large, pour une trentaine de mètres de longueur. Ils sont en relation avec des sols sur lesquels s'organisent la répartition du mobilier. Le mobilier lithique est abondant et bien conservé et la céramique très fragmentée. L'industrie osseuse et les restes de faunes ne sont pas conservés.

Au Bronze final, deux bâtiments à absides ont été fouillés. Deux autres sont pressentis par la répartition du mobilier. Le bâtiment le mieux conservé est planté sur poteaux et accompagné d'un silos à l'intérieur et d'un autre à l'extérieur. Le second bâtiment, moins bien conservé est accompagné à l'arrière d'une fosse polylobé qui a livré l'essentiel du mobilier de cette période sur le site. Un petit dépôt d'objets de type bijoux en bronze semble avoir été déposé le long d'un axe de circulation de la même période. Nous n'avons pas les limites du site.

Au Hallstatt final l'occupation est décalée par rapport à celle du Bronze final. Elle est caractérisée par deux bâtiments dont seul le sol était conservé. Il est constitué de limon et de micro calcaires tassés. Sur l'un deux, deux niches ménagées en surface ont livré de la céramique de cette période. Deux fosses de type cave, et deux silos ont également été fouillés pour cette période. Les témoins du Hallstatt final semblent se répartir dans un couloir d'environ 30 m de largeur, qui prend en écharpe la partie sud ouest de l'emprise, ce qui correspond à environ $\frac{1}{4}$ de la partie décapée.

La partie occidentale du gisement est partiellement occupée par la voie romaine situé sous l'axe de la route nationale Chartres-Orléans. Cet axe est déplacé dans le temps sur une trentaine de mètres à l'intérieur de l'emprise. Il comprend une phase avec chaussée remblayée sur plus d' 1 mètre d'épaisseur. La bande de roulement devait être engravillonnée. Cette phase semble abandonnée durant le Bas-Empire et décalé peut être sous la route actuelle. Cet axe pourrait avoir vu le jour dans le courant de la Protohistoire récente, peut être dès le Hallstatt final.

Nous avons donc un gisement très bien conservé, mais illisible dans les limons. Il a été découvert en Beauce, un terroir réputé arasé par des pratiques culturales intensives réalisé dès la plus haute antiquité. Nous avons en fait manifestement un terroir très anciennement occupé et très densément occupé, avec des gisements pas plus détruits que dans les autres terroirs, mais avec des critères de d'évaluation et de fouille qu'il est peut être nécessaire de réinventer.

**ALLONNES (28), LA MARE DES SAULES. LIEUX D'INHUMATIONS,
HABITATS ET EDIFICE RELIGIEUX DU MOYEN AGE
A L'EPOQUE MODERNE.**

PAR FRANÇOIS CAPRON (INRAP)

Dans le cadre du contournement routier des communes d'Allonnes et de Prunay-le-Gillon, une fouille s'est déroulée au lieu-dit *la Mare des Saules* à Allonnes (28). La commune est localisée à une quinzaine de kilomètres au sud de Chartres.

Trois diagnostics différents ont révélés le site d'Allonnes. Ils ont permis de mettre en évidence une nécropole du haut Moyen âge estimée à plus de 3000 individus et un secteur d'habitat alto-médiéval. Ces ensembles sont situés à proximité immédiate de l'église paroissiale d'Allonnes (200 m au maximum).

Cette fouille s'est déroulée de mi-septembre 2011 à février 2012, les études ne sont pas encore achevées, donc les résultats présentés ici ne sont pas définitifs.

Le lieu d'inhumation des 7^e – 8^e s.

La fouille de la frange sud du lieu d'inhumation a permis de mettre au jour une centaine de sépultures des 7-8^e s. La position de la fouille (en périphérie) dans ce lieu d'inhumation, nous a permis d'étudier les sépultures récentes mais pas les plus anciennes localisées vers le centre et attestées par les diagnostics.

Ces sépultures ont été l'objet d'un pillage "intensif" qui induit l'étude de tombes bouleversées. D'une part ce pillage fait partie de l'histoire du site avec des excavations qui surviennent au cours du haut Moyen Âge. D'autre part, un pillage dominical de la fouille par des individus munis de détecteurs de métaux nuit à notre compréhension du site et alimente un probable trafic en objet archéologique.

Les éléments déposés dans les tombes qui intéressent les pillards sont des armes (scramasaxes) et des éléments de ceinture/parure (plaque boucle, fibules...). L'étude de ces objets est encore en cours, seule la première moitié est revenue de restauration. Elle devrait permettre de mieux comprendre l'identité des défunts, de mieux cerner les habitudes de consommation et les courants commerciaux. L'arrêt de l'inhumation "habillée", avec ce type de mobilier, dans le courant du 8^e s. est aussi une des problématiques de cette fouille.

Les structures domestiques des 7^e – 8^e s.

Quelques éléments mettent en évidence l'existence d'un habitat contemporain de ce lieu d'inhumation. Un fossé enclos la nécropole, un bâtiment sur poteaux et deux fonds de cabane sont construits.

Les structures domestiques du 9^e s.

Contrairement aux structures précédentes, l'habitat de cette période s'implante en partie sur le lieu d'inhumation et perturbe donc certaines sépultures.

De cet habitat sont connus deux fonds de cabane, dont un dispose d'un four, de silos et des fosses. À l'ouest de l'emprise, c'est un four pour le travail du métal et la base d'une enclume qui ont été mis au jour.

Les fosses d'extraction de calcaire

Cette période est caractérisée par le creusement de multiples fosses sur une surface de plus de 500 m².

De nouvelles inhumations à partir du 9^e s. et l'église paroissiale

À partir du 9^e s., de nouvelles sépultures sont disposées dans la partie centrale de la fouille. Dans ce secteur, est implanté un petit édifice religieux doté d'une crypte. Cet édifice aux dimensions réduites (10 m sur 5) est l'église paroissiale d'Allonnes jusqu'à la construction de l'église actuelle probablement au 13^e s. Des sépultures sont implantées dans la nef.

La chapelle et l'habitat de la fin du Moyen-Âge

Au cours de cette période, les fossés parcellaires semblent être comblés. De nouveaux fossés sont creusés notamment pour desservir un bâtiment dont seul un mur est compris dans l'emprise de fouilles. La nef de l'édifice religieux est agrandie et de nouvelles inhumations sont disposées dans et en dehors du bâtiment.

L'ensemble est détruit au début du 19^e s.

Cette fouille est très intéressante car elle nous permet de suivre les habitants d'Allonnes sur tout le Moyen-Âge. Ainsi, du 7^e au 15^e s. l'habitat des vivants et leur mode de consommation sont connus; les lieux d'inhumations ont aussi été étudiés dans le cadre de cette opération et la première église paroissiale d'Allonnes, oubliée de tous, a été révélée par cette fouille.

**UNE PORTION DE NECROPOLE DE LA PERIODE CESARIENNE
ET AUGUSTEENNE PRECOCE A CHARTRES :
LE SITE C219.2.**

PAR SEVERINE FISSETTE (SERVICE ARCHEOLOGIE DE LA VILLE DE CHARTRES)

Cette nécropole a été révélée dès 2004 par la fouille de trois sites, sous et en bordure du Boulevard Chasles (C191, C219.1 et C219.2). Elle se développe en partie centrale de l'éperon rocheux, à proximité du versant ouest de la vallée de l'Eure. Elle occupe une surface minimale estimée de 4700 m² dont 3000 m² ont pu être fouillés à ce jour.

Le site C219.2, qui a fait l'objet d'une communication aux journées archéologiques d'Eure-et-Loir, ne représente qu'une petite portion de cette nécropole. Néanmoins, les fouilles ont pu être réalisées dans de très bonnes conditions, ce qui a permis, pour une surface de seulement 160 m², de mettre au jour (fig. 1) : six enclos quadrangulaires, quatre crémations en urne avérées et une crémation en urne supposée, deux crémations en fosse, quatre crémations dispersées à l'intérieur d'enclos et quatre épandages charbonneux hors enclos qui contenaient des esquilles osseuses humaines, quatre épandages charbonneux où la présence d'esquilles osseuses humaines n'est pas assurée, un dépôt de vases en fosse et de nombreuses empreintes circulaires dont plus de la moitié contenaient des objets en alliage cuivreux.



Fig. 1 : plan des structures de la nécropole mises au jour sur le site C219.2.

Même si deux des enclos sont très partiellement mis au jour, ils semblent tous être aménagés selon un même axe, avec les angles dirigés vers les points cardinaux. L'espace interne restitué est compris entre 4,50 m² pour l'enclos au sud et 17 m² pour l'enclos au nord. Quatre enclos possèdent leur

entrée aménagée au centre du fossé nord-est. On notera le cas particulier de l'enclos sud dont l'entrée est située à l'angle est.

L'enclos nord pourrait être le plus ancien reconnu sur le site puisque le comblement de son fossé sud-est est couvert par un empierrement qui mène à l'intérieur de l'enclos ouest.

Une fosse est située à l'extérieur de l'enclos ouest, à proximité de l'angle est. Elle contenait un dépôt de cinq vases minimum (dont une bouteille entière posée sur une écuelle carénée).

Quatre dépôts de crémation en urne ont été découverts sur le site. Deux sont situés dans l'espace interne de l'enclos nord et deux sont présentes à l'extérieur des enclos. Tous sont associés à des épandages charbonneux plus ou moins denses, qui contiennent des esquilles osseuses humaines. Pour ces quatre dépôts de crémation, il n'y a aucun systématisme, que ce soit pour l'âge des défunts (enfant, adolescent, adulte), le choix des vases servant d'urne (gobelet, pot, jatte, coupe carénée), leur mise en scène (urne unique ou munie d'un couvercle, fig. 2) et le mobilier accompagnant les restes humains (fibules et fer et faune brûlée et non brûlée).



Fig. 2 : urnes utilisées pour les dépôts de crémation.

Un dépôt de deux vases a été découvert à moins d'un mètre d'une crémation en urne. Il s'agit d'un pot miniature couvert par une écuelle. Les restes osseux sont trop dégradés pour déterminer la nature humaine des esquilles. Néanmoins, la présence de trois fragments de fibules en fer soulève l'hypothèse qu'il s'agisse d'un dépôt de crémation.

Deux résidus de crémations déposés en fosse ont été découverts à l'extérieur des enclos. Il s'agit des restes de deux individus adultes. Les ossements humains sont mélangés avec des ossements animaux non brûlés, du mobilier céramique et des pièces métalliques (clous, ressort de fibule en alliage cuivreux, monnaie).

Quatre dispersions de crémation occupent l'espace interne de trois enclos.

Deux sont situées dans l'enclos ouest, de part et d'autre de l'empierrement. Les prélèvements ont permis de récolter une masse totale de 600 et 1050 g d'esquilles osseuses pour ces deux crémations. Les restes humains étaient mélangés avec des ossements animaux brûlés et non brûlés, du mobilier céramique et métallique nombreux (notamment des fragments de fibules, des perles et des monnaies). La crémation dispersée au sud de l'empierrement était couverte d'un amas de silex.

Les deux autres dispersions ont été découvertes à l'intérieur des enclos est et sud. Pour ces deux cas, la masse osseuse ne dépasse pas 100 g et le mobilier est nettement moins nombreux. Ces deux épandages sont aussi couverts par un amas caillouteux.

Concernant ces couvertures, on peut envisager une volonté de protection des résidus de crémation.

Soixante-trois empreintes circulaires peu profondes ont été découvertes sur l'ensemble du site. Elles ne dépassent pas 7 cm de diamètre pour 5 cm de profondeur. Quarante d'entre elles contenaient des objets en alliage cuivreux. Il s'agissait parfois seulement de résidus de matière mais en majorité ce sont des billes de coulée, des coulures, des tiges et des tôles partiellement fondues. Elles ont aussi livré six monnaies, deux anneaux et un bouton de harnais qui présentent au mieux de faibles traces de chauffe. Une concentration de quarante-trois négatifs est associée à quatre dépôts de crémation (deux en urne, une supposée, une en fosse) et trois épandages qui contiennent des esquilles osseuses humaines. Une concentration de 9 négatifs est localisée à l'intérieur de l'enclos sud.

Ces empreintes restent difficiles à interpréter. L'hypothèse qui est actuellement la plus satisfaisante pour expliquer la présence et l'apparence de ces empreintes, est une coloration des limons environnants par l'oxydation des alliages cuivreux. L'absence d'objets dans près de la moitié des négatifs pourrait s'expliquer par une dégradation complète de la matière. La concentration à l'est pourrait être un indice de la présence d'un ou plusieurs bûchers à cet endroit, même en l'absence de rubéfaction des sols (qui n'est pas un critère pour déterminer la présence de bûchers). Les objets

proviendraient des crémations qui y auraient été menées. Les épandages situés à proximité pourraient alors peut-être se comprendre comme des reliquat de bûcher. Dans ce sens, l'intérieur de l'enclos sud aurait pu aussi servir de lieu de crémation.

Cette hypothèse de coloration des sols par le mobilier pourrait aussi expliquer la présence des empreintes isolées. Dans ce cas, il faut considérer que ces objets se retrouvent à ces endroits par simple rejet hors bûcher.

Les premières études entreprises permettent d'identifier parmi le mobilier nombreux et varié :

→ des dépôts primaires, placés sur le bûcher lors de la crémation et ensuite récupérés lors de la translation vers la structure définitive de déposition. On peut distinguer les objets personnels du défunt ou des offrandes (fibules, perles) et la part du banquet réservée au défunt (faune et vases brûlés et fragmentés) ;

→ des dépôts secondaires, qui peuvent être soit placés sur les cendres à la fin de la crémation, soit être rejetés à proximité des lieux de la cérémonie. Ces dépôts secondaires (les vases non brûlés, ossements de faune non brûlés et les monnaies) peuvent correspondre à des dépôts d'offrande ou provenir des rituels d'accompagnement, notamment les repas cérémoniels, voire lors de rites de commémoration ;

→ des vestiges de la structure du bûcher sous la forme de clous, tiges, tôles et rivets en fer.

La datation fournie par le mobilier céramique et métallique est très cohérente sur l'ensemble des structures du site. L'utilisation de cette partie de la nécropole débuterait vers 60-50 avant J.-C. pour se poursuivre jusque dans les années 20-15 avant J.-C.

Pour sortir du cadre strict de ce site et penser à l'échelle de la nécropole, la question se pose de sa définition en tant que nécropole d'*oppidum*, en sachant que les traces d'occupation pré-augustéenne à Chartres sont peu nombreuses et se limitent souvent à quelques observations.

Nouvelles informations sur trois *fana* de la vallée de l'Eure

Marielle Delémont (INRAP), Michel Douard (Archéo27),
Fabienne Dugast (CNRS), Ingrid Renault (ArcHanGe)

L'association ArcHanGe s'intéresse depuis 2006 aux temples et sanctuaires de l'antique cité des Carnutes. Dans la vallée de l'Eure, peu sont recensés : ceux de Guainville (Eure-et-Loir) et de Garennes-sur-Eure (Eure) ont été repérés par Archéo27 en 1990 et ont fait tout récemment l'objet de prospections au sol. Celui de Hanches, partiellement fouillé entre 2007 et 2008, a livré à moins d'une dizaine de mètres du temple un dépôt funéraire qui ouvre la question de l'association, à cette époque, d'une nécropole à un espace purement religieux.



Prospection au sol sur deux sanctuaires de la vallée de l'Eure : Guainville et Garennes-sur-Eure

Michel Douard (Archéo27) & Ingrid Renault (ArcHanGe)

Depuis 1976, l'association Achéo 27 réalise des prospections aériennes sur le département de l'Eure. Les différents prospecteurs qui se sont succédé ont été amenés à survoler occasionnellement les communes limitrophes d'Eure-et-Loir. C'est ainsi que les deux *fana* de Guainville et de Garennes ont été découverts lors d'un même vol, le 14 juillet 1996, par Annie Étienne et Pascal Eudier (fig. 1). Ils se situent tous deux sur la rive droite de la rivière de l'Eure, de part et d'autre de la frontière supposée entre le territoire des Carnutes et celui des Eburovices.

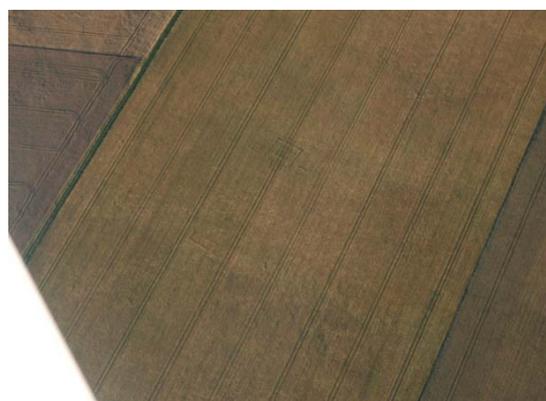
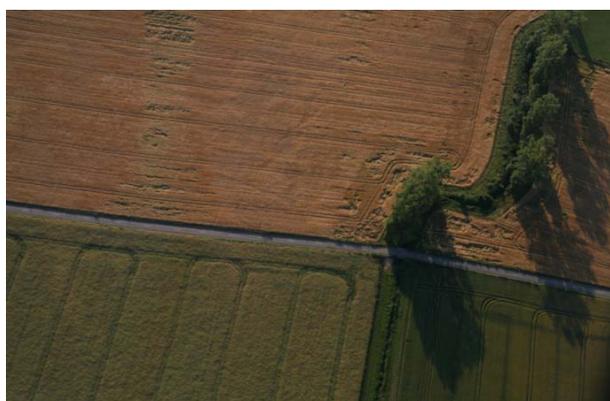


Figure 1 – Les fana de Garennes-sur-Eure et Guainville (© J.-N. et V. Le Borgne, G. Dumondelle, Archéo27)

Leur plan caractéristique – à double carré inscrit l'un dans l'autre – ne laisse aucun doute quant à leur fonction. Les ramassages de surface ont eu pour objectif de cerner la période d'occupation et l'étendue réelle des deux sites. Ils ont été réalisés en décembre 2009 sur celui de Garennes-sur-Eure, par Véronique et Jean-Noël Le Borgne, Gilles Dumondelle et Michel Douard, tous quatre membres d'Archéo 27, et en septembre 2011 sur celui de Guainville, par ces derniers accompagnés de Pierre Gegu, propriétaire du terrain.

L'étude du mobilier, effectué par Ingrid Renault, a consisté à identifier les différents groupes de production (essentiellement céramique), à partir de la typologie mise en place par H. Sellès en 2001. Le lot de céramique ramassé sur le site du *fanum* de Guainville ne compte que 52 fragments dont 8 bords. Il comprend de la céramique fine (quelques éléments de *terra nigra* du Centre, de la sigillée de Gaule du Sud et du Centre); les amphores sont aussi bien italiennes que régionales – avec quelques productions ligériennes. L'ensemble se complète de quelques fragments de céramique commune claire et sombre (NPR). Le mobilier architectural compte quant à lui, outre des *tegulae*, deux fragments de placage et un morceau de torchis. Le lot peut être daté du milieu du I^{er} au III^e siècle de notre ère.

Le *fanum* de Garennes-sur-Eure a livré en revanche un lot plus important, comptant 166 fragments dont 50 bords. La céramique fine est beaucoup plus variée et se compose de sigillée de Gaule du Sud et du Centre ainsi que d'Argonne auxquelles s'ajoutent des fragments d'imitation de sigillée en pâte stampienne blanchâtre ainsi qu'une production indéterminée. La céramique commune claire est peu présente : les formes sont essentiellement des mortiers datés de la fin du II^e au III^e siècle. La céramique commune sombre est largement majoritaire et se compose de trois types de production aux formes similaires (coupes, plats, jattes, couvercle et manche de poêlon). Les éléments architecturaux correspondent à des moellons, des éléments de placage en marbre(?) et en calcaire(?) ainsi qu'à des tuiles gallo-romaines. Ce lot important indique une occupation du site dès la deuxième moitié du I^{er} siècle jusqu'au IV^e siècle, avec de très nombreux indices des II^e et III^e siècles. La densité du mobilier récolté sur le site de Garennes-sur-Eure et son extension au-delà de la zone prospectée s'oppose à la relative pauvreté de celui du temple de Guainville, légèrement antérieur et qui paraît isolé. Malgré leur proximité, les deux sites offrent une image très différente que leur situation par rapport à la rivière de l'Eure pourrait peut-être expliquer – le premier se trouvant à moins de 400 mètres et le second à un peu plus de 4 km. Il est possible également qu'il y ait là un effet de la présence d'une frontière de cité; à moins qu'il ne s'agisse tout simplement d'une différence de statut, l'un étant public, l'autre privé. Un complément de recherches sur le terrain doit être entrepris pour valider l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Michel Douard
& Ingrid Renault,
octobre 2012

Au sanctuaire de Hanches (Eure-et-Loir) : un vase funéraire

Marielle Délémont (Inrap) & Fabienne Dugast (CNRS)

Fouillé en 2008, le sanctuaire de la « Cavée du Moulin » à Hanches avait livré quant à lui, à moins de 10 m du temple, un ensemble original composé d'un dépôt cultuel associé à une petite fosse enfermant une figurine de terre cuite et un petit vase écrasé sur lui-même (fig. 2). La proximité du

dépôt et du temple avait laissé alors imaginer la tombe d'un enfant en bas âge – en l'occurrence d'une petite fille, compte tenu de la présence d'un miroir trouvé au-dessus de la fosse et de la figurine dite « Vénus à gaine ». La forme du vase – identifié à un flacon à panse globulaire et à pied balustre évasé (fig. 3) – n'y aurait rien objecté. Ici en effet, le vase paraît avoir été brisé volontairement au niveau du col, offrant une forme de cercueil de dimension honorable (près de 20 cm d'ouverture pour une hauteur comparable), suffisante pour recevoir un nourrisson.

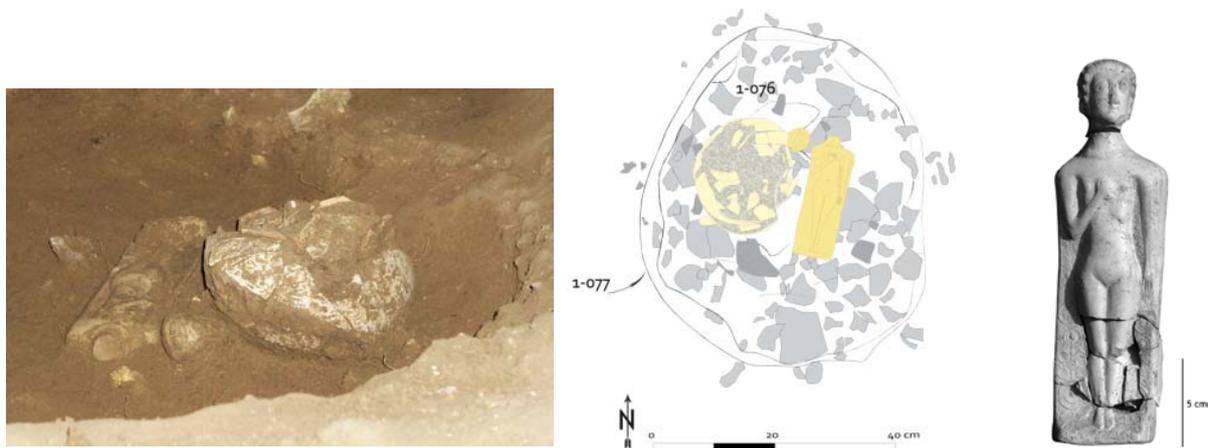


Figure 2 – Le contenu en place de la fosse funéraire au sanctuaire de Hanches (photo et plan © F. Dugast)

Or, l'étude du contenu du vase, effectuée grâce à l'aide bénévole de Philippe Blanchard, Marielle Délémont et Alexandre Fontaine, respectivement archéologue, anthropologue et archéozoologue à l'Inrap de Tours, montre qu'il n'en est rien. Elle a révélé en effet des fragments de restes osseux brûlés et concrétionnés, répondant par conséquent à une crémation, pratique qui ne concerne jamais les nourrissons. Le vase répond ainsi à la description du « vase ossuaire » que l'on retrouve, pour la période antique, dans nombre de nécropoles. En outre, malgré le nombre peu important de fragments, il est possible d'identifier l'individu à un(e) jeune enfant gracile.

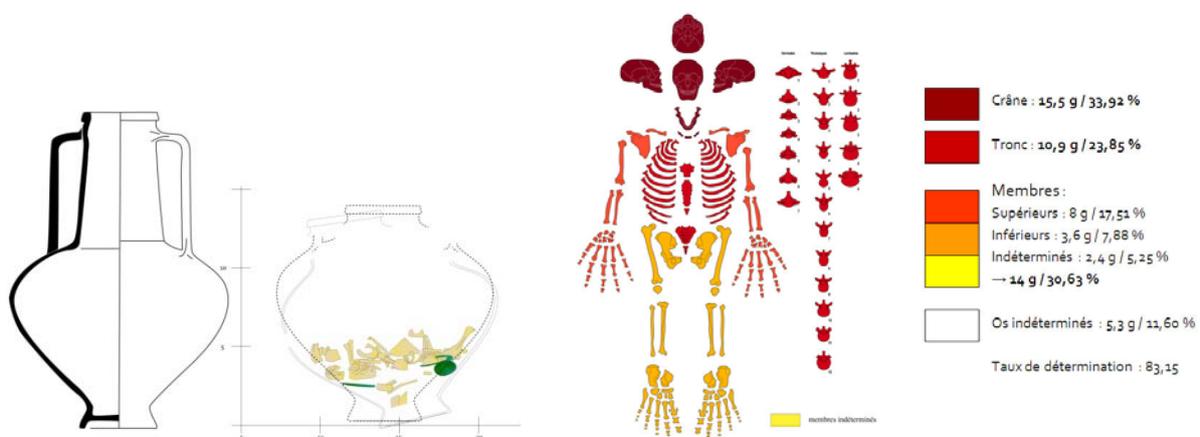


Figure 3 – Restitution du vase et de son contenu (© F. Dugast)

Figure 4 – Répartition anatomique des restes osseux (© M. Délémont)

L'hypothèse avancée alors d'un ensemble funéraire est par conséquent confirmée. La question se pose donc désormais du contexte de ce dépôt : vase ossuaire enfermant les restes de crémation d'un

immature, il n'y a pas lieu de penser à un dépôt isolé, comme il en est par contre souvent de nourrissons, y compris près d'un temple. Il est fort probable en revanche qu'il s'agisse d'un ensemble plus vaste, peut-être d'une nécropole, qui s'étendrait alors au-delà du mur contre lequel ce premier dépôt a été découvert. L'ensemble du site serait alors à reconsidérer.

*Fabienne Dugast
avec la collaboration
de Marielle Délémont,
octobre 2012*